



CENTRE D'INITIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Dans le cadre de la crise sanitaire actuellement en cours, l'équipe du CICA reste mobilisée malgré le confinement. C'est pourquoi nous proposons aux familles et élèves qui le souhaitent de bénéficier d'un suivi pédagogique personnalisé à distance via les outils numériques.

Les enseignants du CICA proposent aux élèves plusieurs modalités de suivi par téléphone, mail et vidéoconférence. Ainsi vous pouvez joindre les professeurs par téléphone aux horaires habituels de cours pour avoir davantage d'informations sur ces modalités.

Les familles qui souhaitent participer sont priées de remplir et renvoyer l'autorisation ci-dessous à l'administration du CICA à : **camilla.bailbe@mairie-villetaneuse.fr**

En précisant la ou les disciplines pratiquées par l'élève (une autorisation nominative doit être fournie pour chaque élève). Le numéro de téléphone du ou des professeurs concernés leur sera retourné pour une première prise de contact.

AUTORISATION DE CONTACT POUR LES ÉLÈVES MINEURS DU CICA

Je soussigné.e :

Résidant :

Responsable légal de l'élève :

Né.e le :

Inscrit au cours de :

Autorise les enseignants du CICA à entrer en contact avec l'enfant susnommé via :

- mail à l'adresse suivante* :
- téléphone au numéro suivant :

Autorise le cours via webcam aux horaires habituels des cours.

Fait à le

Signature

* Vous pouvez donner plusieurs adresses si vous le souhaitez, dans ce cas tous les mails seront adressés en copie à toutes les adresses mentionnées.